

RISQUE PLOMB : PREVENIR ET MAITRISER - ENCADREMENT - Présentiel

Cette formation s'adresse au personnel d'encadrement devant organiser un chantier exposé au risque plomb. Elle traite des causes, des dispositifs de prévention et modes opératoires applicables.

Objectifs opérationnels

- Identifier les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés
- Organiser la prévention et la gestion du risque de la conception à la réalisation de l'opération
- Déterminer les dispositifs de protection applicables par les intervenants de chantier en fonction des situations de travail et du mode opératoire retenu

Public Concerné

- Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics
- Personnels d'encadrement d'entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Principales sources de pollution

- Plomb - minéral et métal

Déterminer l'origine du risque

- Sources de la pollution au plomb

Causes et pathologies dues au plomb

- Formes et voies d'intoxication
- Effets immédiats et différés de l'intoxication au plomb

Prévention médicale, surveillance métrio-biologique

- Reconnaissance des maladies professionnelles
- Surveillance médicale

Equipements de protection individuelle

- Procédures d'habillage et de décontamination en sortie de zone

Enjeux juridiques associés au risque plomb

Diagnostique plomb

- Identifier les types de diagnostics
- Exploiter les informations d'un diagnostic

Organiser les Interventions en présence de plomb

- Méthode de préparation de visite des lieux avant et après travaux

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur HSE ou préventeur santé sécurité au travail.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com